Relations UE/États-Unis: renforcement de la coopération transatlantique, stratégie et résultats

2001/2139(COS) - 23/04/2002

La commission a adopté le rapport de M. James ELLES (PPE-DE, UK) sur la communication de la Commission. Tout en rappelant l'importance et la contribution historique du partenariat transatlantique aux valeurs et à la stabilité démocratiques de l'UE, le rapport insiste sur le fait que ce partenariat, ainsi que ses textes fondamentaux, n'ont pas évolué depuis le 'Nouvel Agenda Transatlantique' de 1995 - qui relève davantage d'une inter-administration bureaucratique que d'un instrument de leadership politique -, alors même que l'UE s'est largement transformée, que le Parlement européen s'est vu conférer des pouvoirs accrus, et que la configuration de la scène internationale a été bouleversée par les événements du 11 septembre. Déplorant la tendance américaine à l'unilatéralisme et parfois au désengagement de nombreux défis mondiaux, les députés souhaitent un très net renforcement de la relation transatlantique, sur un pied d'égalité, dans tous les domaines où existent des intérêts et des valeurs communs. La commission réaffirme le rôle fondamental de l'OTAN comme garant de la stabilité et de la sécurité euroatlantiques et estime qu'une coopération transatlantique renforcée serait une contribution décisive à la résolution de crises internationales majeures. Mais il faut aussi que l'UE soit prête à prendre des mesures courageuses en faveur d'une PESD plus intégrée. Les Etats-Unis, quant à eux, devraient favoriser la coopération technologique et l'ouverture de leurs marchés de fourniture pour la défense. Les députés insistent toutefois sur le fait que malgré le terrorisme, les problèmes du monde ne sauraient être réglés exclusivement par des moyens militaires, et affirment que la notion de défense collective doit céder progressivement la place à celle de sécurité collective. Préoccupés par les approches très différentes des deux côtés de l'Atlantique sur cette question, ils préconisent une intensification du dialogue transatlantique sur les causes non politiques de l'insécurité, convaincus que les aspects économiques, écologiques ou de justice internationale doivent également constituer une priorité. En outre, la relance d'un contrôle multilatéral institutionnalisé ou négocié de l'armement est vivement souhaité. Pour le partenariat transatlantique du troisième millénaire, le rapport propose une rationalisation des consultations transatlantiques, ainsi qu'une participation parlementaire accrue, notamment par un dynamisme renouvelé du dialogue transatlantique des législateurs.